

ÉCRIRE POUR ÊTRE VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

« Dans un monde de l'information, vos publications risquent de ne pas être vues si elles ne sont pas bien rédigées. Il convient de comprendre les règles de rédaction pour internet et les supports médias sociaux (Facebook, twitter...) qui ont chacun des spécificités. Cette formation vous permettra de mieux toucher vos lecteurs ! »

Objectifs pour les élus

- Connaître les règles d'écriture en vue du partage sur les réseaux sociaux (facebook, twitter...)
- Adapter vos textes pour les publier sur votre site web.
- Comprendre les principales notions de référencement d'un site web afin d'améliorer sa visibilité sur les moteurs de recherche.

Programme

Rédiger des contenus pour être consulté et lu:

- Spécificités de l'écriture Web : Améliorer la lisibilité des textes, faciliter la navigation sur le site.
- Organiser l'information et l'ergonomie du texte : habillage graphique, écriture des textes, construction des phrases, choix des mots, typographies, couleurs...

Rédiger pour les réseaux sociaux

- Identifier les attentes des utilisateurs pour produire une information pertinente.
- Enrichir son contenu textuel avec des éléments plurimédias appropriés : infographies, multimédia.
- Aspects juridiques : les limites de la liberté d'expression, la propriété intellectuelle et le droit.

Ecrire pour être référencé dans les Moteurs de recherche

- Connaître l'impact de la rédaction pour optimiser le référencement de vos publications
- Comment lire et écrire un tweet ? Comment développer son réseau ?

PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ CONSEILLERS
MUNICIPAUX
- ✓ ADJOINTS
- ✓ MAIRES

Méthode

Atelier de rédaction.
Mises en situation sur des cas concrets.
Echanges de pratiques

Pour en savoir +

Aric

13 Place des Marelles

BP 27305

35573 Chantepie Cedex

Tél. 02 99 41 50 07 – Fax. 02 99 41 51 33

Email : info@aric.asso.fr - www.aric.asso.fr